

Déclaration d'outre tombe d'Auguste Lumière sur l'invention du cinématographe
28 décembre 1995

« Contrairement à mon estimé confrère Louis Pasteur, qui n'hésitait pas à s'approprier les découvertes des autres (ce n'est maintenant, à l'heure où j'écris ces lignes, plus un secret pour personne, la "légende du saint laïc" est éventée¹...), mon tempérament (je n'y suis pour rien) m'a toujours porté à la discréction, l'abnégation et la modestie. J'en veux pour preuve le comportement que j'ai eu lorsque l'on a proposé à mon frère d'entrer à l'Institut (Académie des Sciences). En effet, Louis m'a expliqué qu'il devait rédiger pour cela un exposé de ses titres et m'a demandé tout de go s'il pouvait prendre à son seul compte l'invention du cinéma. Je n'ai pas objecté car cela le rendait heureux et je ne réclamais rien. Cela dit, j'ai quand-même écrit en 1953 dans mon autobiographie **Mes travaux et mes jours** que "sa façon de procéder fut l'amorce d'une séparation et d'une rupture de la belle union fraternelle dans laquelle nous avions œuvré en commun pendant tant d'années²."

La vérité factuelle sur l'invention du cinématographe est la suivante :

Début 1895, je suis passé à Lyon devant un établissement qui présentait le Kinétoscope d'Edison, lequel faisait fureur à l'époque. Je suis entré, j'ai assisté à une démonstration, et quand je suis ressorti, je me suis demandé s'il ne serait pas judicieux d'inventer un appareil pour projeter ces images animées sur un écran. J'ai conçu tout seul et fait fabriquer par notre chef mécanicien Charles Moisson un premier appareil, avec l'idée d'utiliser une Croix de Malte et un film perforé pour résoudre le problème du déplacement non régulier des images devant la source lumineuse, car ma première idée de doigts de caoutchouc n'était pas du tout satisfaisante. Pendant ce temps-là, mon frère s'occupait à tout autre chose. La déclaration de Charles Moisson est à mon avis pure invention lorsqu'il affirme que mon père était arrivé un jour dans notre bureau, où nous étions tous deux présents, avec un morceau de film du Kinétoscope d'Edison dans la main et aurait dit à mon frère "Voici ce que tu devrais faire³" ou alors, si cela s'est réellement passé, je n'étais pas présent. J'ai passé au moins trois mois à travailler sur mon prototype avec Moisson, sous le regard vaguement intéressé de mon frère. Un jour, Louis attrapa la grippe et fut cloué au lit un certain temps. Un matin que je passais pour le saluer et prendre de ses nouvelles, il me dit qu'il avait souffert d'insomnie la nuit précédente et qu'il en avait profité pour "réfléchir à mon problème". Il avait une solution pour cette affaire de déplacement non linéaire de la pellicule, un système analogue au mécanisme du porte griffe des machines à coudre. Il avait trouvé ! Il paraît que mon très cher ami le docteur Paul Vigne a dit quelque part que j'aurais écrit une lettre dans laquelle je déclarais "Mon frère avait découvert le cinématographe en une nuit⁴". C'est probablement vrai puisque notre célèbre chroniqueur Georges Sadoul dit la même chose⁵. Cela dit, Sadoul ajoute aussi qu' "il n'était pas douteux qu'Auguste Lumière ne fut pour rien dans l'invention du cinématographe⁶." C'est un peu vite dit. Maintenant, cent ans viennent de passer, je n'ai pas du tout l'intention de créer une polémique. Mon intention était uniquement de rétablir la vérité. »

Dont acte.

Auguste Lumière

¹ <https://www.pourlascience.fr/sd/histoire-sciences/pasteur-une-carriere-jalonnée-de-polemiques-24434.php>

² Auguste Lumière : *Mes travaux et mes jours*, Editions du Vieux Colombier, 1953, p. 26.

³ Georges Sadoul : *Louis Lumière*, Editions Seghers, 1964, p. 10.

⁴ Paul Vigne : *La vie laborieuse et féconde d'Auguste Lumière*, Editions Durand-Girard, Lyon, 1942, p. 78.

⁵ *Louis Lumière*, op. cit. p. 11.

⁶ *Louis Lumière*, op. cit. p. 11.